AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, ROUTE DE LA FORET - BIARD 86000 POITIERS TEL (49) 58 39 02

BLE PLUS

Charente

BULLETIN N° 1 du 18 MARS 1982

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez été sélectionné pour appartenir à un échantillon représentatif des céréaliers du département qui seront destinataires des AVERTISSEMENTS BLE PLUS expédiés par le Service de la Protection des Végétaux, en collaboration avec le Comité Technique Départemental.

Cette édition spéciale spécifique à la culture du BLE comportera un maximum de cinq bulletins, qui seront expédiés en fonction des risques de maladies observés. Ces bulletins sont complémentaires des Notes Techniques BLE PLUS qui sont largement diffusées, et des visites de parcelles qui sont organisées. Suivez ces conseils et, si nécessaire, consultez votre collecteur (Coopérative ou Négociant) ou les conseillers de la Chambre d'Agriculture.

Souhaitant que ces indications vous permettront de protéger efficacement vos cultures de BLE, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Comité Directeur
de l'opération BLE PLUS Poitou-Charentes

SITUATION DES CULTURES

La majorité des parcelles est au début de la montaison, et les plus précoces ont atteint ou dépassé le stade "1 nœud". A cette époque, on doit surveiller particulièrement les maladies du pied, et les premières maladies du feuillage.

MALADIES DU PIED

Le PIETIN VERSE est le plus à craindre et il est important de bien le distinguer des autres maladies du pied, en particulier de la fusariose et du piétin échaudage sur lesquels les traitements sont sans intérêt.

Sachez reconnaître ces différentes maladies à l'aide du tableau suivant, et en participant aux réunions BLE PLUS sur le terrain.

Les observations effectuées dans le réseau du surveillance montrent que les symptômes sur tige sont en général de la fusariose. Le piétin verse est peu fréquent, en particulier en terre de Champagne, et les attaques sont superficielles.

P.1/

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1651 AD

LES MALADIES DU PIED

Organe / Maladie	PIETIN ECHAUDAGE	PIETIN VERSE	FUSARIOSE	RHIZOCTONE
RACINES	- desséchées, nécrosées noires et brillantes	- saines	- pourriture "brun clair", en partie détruites	- en partie détruites
BASE DE LA TIGE				
	Base de la tige noire brillante. En fin de végétation. Présence de Périthèces noirs.	Taches ocellées Stromas	Brune avec stries foncées	Taches jaunes bordées de brun. Aspect festonné.

MALADIES DU FEUILLAGE

Jusqu'ici, les Septorioses étaient relativement peu développées à l'exception des semis d'octobre. L'Oïdium s'est fortement implanté au début février, en particulier sur la variété Cocagne, ou sur d'autres variétés, en situations favorables (terres de groies, semis précoces.....). La rouille jaune est encore rarement signalée, mais l'hiver doux lui a été très favorable, et il faut craindre des attaques très graves sur variétés sensibles (Talent, Fidel, Castan, Hardi,...). La Rouille brune est anormalement fréquente, en particulier sur variétés sensibles (Talent, Capitole, Cocagne,...) et pour les semis précoces.

CONSEILS

1) Dans quels cas le traitement est il conseillé ?

- lorsque plus de 20 % de talles sont attaqués par le piétin verse (ou le rhizoctone) ;

- lorsque l'on observe de fortes attaques de rouille ou oïdium.

2) Quand faut-il placer le traitement ?

- au stade 1 à 2 noeuds pour la lutte contre le piétin verse (attention, les traitements trop précoces manquent de rémanence) ;

- si le seuil de traitement du piétin verse n'est pas atteint, attendre que les épidémies de maladies du feuillage soient déclarées.

3) Avec quels produits intervenir ?

Les caractéristiques des produits sont indiquées dans les notes techniques blé plus, mais on peut préciser que :

- en cas de traitement contre le piétin verse, choisir un produit également efficace sur :

* les septorioses : dans tous les cas
* la rouille jaune : sur variétés sensibles (Talent, Fidel, Castan...)
* l'oïdium : sur variétés sensibles (Cocagne...)
* la rouille brune : sur attaque déclarée

-en l'absence de risque de piétin verse, les traitements sur maladies du feuillage (épidémies déclarées) devront faire appel à des produits à bonne action curative. En particulier, pour la rouille brune, seuls dichlobutrazol (les VIGIL), fenpropimorphe (CORBEL) et propiconazole (les TILT) sont conseillés ; les autres produits ont surtout une action préventive (en particulier le triadiméfon).

Imprimé à la Station le 18 Mars 1982